

## Communiqué de presse du 19 juin 2009

---

### **Piétons et cyclistes : une clientèle à soigner !**

Les discussions des dernières années quant aux aménagements des abords des commerces, orientées principalement sur le nombre de places de parc, ont détourné l'attention du fait que plus de la moitié des achats se font à pied ou à vélo. Si l'on souhaite encourager la mobilité douce, il est nécessaire que les réseaux d'accès et les infrastructures aux alentours des commerces tiennent compte des besoins de cet important segment de clientèle. C'est ce que souhaitent encourager Mobilité Piétonne et PRO VELO en organisant une journée d'études commune à Granges – sous le patronat de l'office fédéral des routes. Migros, Coop et Volg, tout comme des spécialistes de la construction, des autorités et des ingénieurs du trafic ont débattu des élans et des freins à la diffusion de bonnes pratiques en la matière.

L'aménagement du magasin est, pour tous les détaillants, un facteur décisif en vue du succès. Les exigences concernant le trafic motorisé reposent sur de nombreuses bases alors que pour la mobilité douce celles-ci font cruellement défaut. C'est pourquoi les associations Mobilité piétonne et PRO VELO ont rédigé sur ce thème une brochure s'intitulant « Accessibilité des commerces à pied et à vélo; Recommandations pour les constructions et les transformations ». La brochure a été enrichie du point de vue des commerçants, qui ont aussi participé à la journée d'étude d'hier.

### **Le potentiel de la proximité**

Acheter comporte une importante dimension sociale, que les déplacements à pied et à vélo renforcent. Des espaces invitant à la discussion et au contact avec ses concitoyens renforcent le rôle et le rapport à « son » magasin. Que des petits détails puissent avoir une grande influence sur les décisions d'achats n'est un secret pour aucun commerçant. Il en va de même en ce qui concerne le choix du moyen de transport et c'est pourquoi il s'agit d'examiner finement les besoins de ces usagers trop souvent négligés. La brochure contient ainsi de nombreux principes d'aménagements fins, allant de l'entrée du magasin aux réseaux de liaisons, sans oublier le stationnement à l'attention des cyclistes.

### **Grands centres commerciaux : quelle place pour la mobilité douce ?**

Si le potentiel des commerces urbains pour la mobilité douce est indéniable, les grands centres commerciaux ne sont pas pour autant en reste. Certains se trouvent en effet proches de zones d'habitations, sont bien reliés aux transports publics et offrent des produits variés. Piétons et cyclistes restent toutefois les parents pauvres des voies d'accès à ces installations à forte fréquentation.

Quoiqu'il en soit, les partenariats entre autorités, entrepreneur et associations sont centraux pour faire avancer ce type de démarches. Lors de la visite de l'après-midi, la Ville de Granges a pu proposer un exemple réussi de réaménagement issu d'une collaboration fructueuse avec les commerçants.

La brochure éditée par Mobilité piétonne et PRO VELO Suisse, les documents de la journée d'études et des images sont disponibles sous :

<http://www.mobilitepietonne.ch/fr/newsf.php>

[http://www.pro-velo.ch/index\\_f.php](http://www.pro-velo.ch/index_f.php)

**Contacts:**

Dominique von der Mühl, chargé de cours EPFL-ENAC-Chôros et membre du comité de Rue de l'Avenir, 079 227 53 57, [dominique.vondermuehl@epfl.ch](mailto:dominique.vondermuehl@epfl.ch)

Manon Giger, Coordinatrice romande de PRO VELO Suisse et membre du comité de Rue de l'Avenir, 031 318 54 11, [manon.giger@pro-velo.ch](mailto:manon.giger@pro-velo.ch)

Mobilité piétonne, Klosbachstrasse 48, 8032 Zürich, <http://www.mobilitepietonne.ch>

PRO VELO Suisse, Bollwerk 35, CP 6711, 3011 Berne, <http://www.pro-velo.ch>

Rue de l'Avenir, Le Vieux Logis, 2322 Le Crêt-du-Loche, <http://www.rue-avenir.ch>

**PRO VELO Suisse** est l'association faîtière nationale de défense des intérêts des cyclistes en Suisse. Elle regroupe plus de 35 associations régionales et plus de 27 000 membres individuels.

**Mobilité piétonne** défend les piétons, anticipe et participe aux mesures qui permettent d'instaurer un trafic respectueux des piétons.

**Rue de l'Avenir** est l'antenne romande de Mobilité piétonne. L'Association transport et environnement, PRO VELO Suisse, La Rue – groupe de travail de l'EPFL, Pro Juventute et Pro Senectute sont aussi représentés au sein de ce groupe de travail indépendant.